



ENDETTEMENT ÉCRASANT

POLITIQUES RECOMMANDÉES POUR
TENTER DE REMÉDIER AU NIVEAU RECORD
D'ENDETTEMENT DES MÉNAGES AU CANADA

LE GROUPE DE TRAVAIL D'ACTION CANADA SUR L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES

Action Canada est un programme national pour de jeunes Canadiens prometteurs. Il vise à renforcer les compétences en leadership des Fellows, à approfondir leur compréhension du Canada et de ses choix en matière de politiques, et à bâtir un réseau exceptionnel de leaders pour notre avenir. Le Groupe de travail sur l'endettement des ménages canadiens est composé de six Fellows de la cohorte 2010–11 du Programme Action Canada.

4 Sommaire exécutif

5 Endettement des ménages canadiens

6 Élevé selon quelle mesure?

7 Le risque pour le Canada

7 La nécessité d'agir maintenant

8 Solution 1 : Élaborer un Code de conduite pour les prêts

8 Raison d'être du Code de conduite pour les prêts

8 Champ d'application du Code de conduite pour les prêts

8 Recommandations pour le Code de conduite pour les prêts

9 1. Les types de prêts devraient correspondre aux plans de remboursement de l'emprunteur

9 2. Les normes minimales pour l'admissibilité à une hypothèque devraient être augmentées

10 3. Des montants plus élevés devraient être l'option par défaut pour les remboursements

11 4. Les montants des prêts accordés devraient être fonction des besoins, pas de la capacité de payer

11 5. La sensibilisation financière devrait être incluse dans les politiques de responsabilité sociale d'entreprise des institutions financières

12 Solution 2 : Modifier la culture en ce qui concerne les emprunts

12 Raison d'être de la modification de la culture en ce qui concerne les emprunts

12 Champ d'application de la culture en ce qui concerne les emprunts

12 Recommandations pour la culture en ce qui concerne l'emprunt

12 1. Intéresser davantage le public au moyen d'une campagne de sensibilisation nationale

13 2. Promouvoir les possibilités d'autorégulation

14 Un appel à l'action

14 Au sujet des Fellows

Sommaire exécutif

Depuis 2008, le Canada s'est non seulement sorti de la récente crise financière mais il est en plus devenu un exemple mondial de responsabilité financière. Cependant, si nos banques, nos entreprises et notre gouvernement demeurent solides, les ménages canadiens ont continué à accumuler des dettes à un rythme sans précédent. Pendant le troisième trimestre de 2010, le ratio d'endettement des Canadiens par rapport à leur revenu disponible a dépassé celui des États-Unis pour la première fois depuis la fin des années 1990, dépassant 1,5 dollar de dette par dollar de revenu.¹

Si les Canadiens profitent de l'accès au crédit avec des taux d'intérêt très bas, beaucoup d'entre eux survivent d'une paye à l'autre, des sommes importantes de leur revenu disponible allant au service de leurs dettes personnelles. Les taux d'intérêt étant sur le point d'augmenter, il existe un risque financier réel pour les ménages canadiens qui se sont trop endettés. La vulnérabilité au niveau des ménages pourrait aisément entraîner un plus grand risque pour l'ensemble de l'économie.

Les hauts niveaux actuels d'endettement des foyers sont inquiétants à deux titres pour l'économie nationale. Il y a le danger d'une augmentation des cessations de paiement pour rembourser les dettes et des défaillances hypothécaires chez les ménages fortement endettés. La deuxième inquiétude est que les ménages trop endettés réduisent considérablement leurs dépenses s'ils doivent faire face à des frais plus élevés pour les intérêts. Les dépenses personnelles pour des biens de consommation et des services représentant 58 % du PIB canadien², cela pourrait entraîner une crise économique « maison » au Canada.

Le groupe de travail Action Canada sur l'endettement des ménages propose deux solutions. Premièrement, le ministère des Finances, en collaboration avec les banques et institutions financières du Canada, devrait élaborer et mettre en œuvre un Code de conduite pour les prêts en mettant l'accent sur les moyens d'améliorer la capacité des consommateurs canadiens de gérer et de rembourser leurs dettes.

Deuxièmement, il faudrait Modifier la culture en ce qui concerne les emprunts en favorisant un engagement accru du public par le biais d'une campagne de sensibilisation et de possibilités pour les ménages de gérer eux-mêmes leur situation financière. Le but est d'aider les Canadiens à mieux comprendre à quoi tient leur bien-être financier et de contribuer à un changement culturel au niveau des attitudes et des pratiques concernant le recours au crédit et l'accumulation de dettes.

Pour tenter de remédier à la vulnérabilité financière associée à l'endettement des foyers, il faut la participation de tous les principaux intervenants du système financier, y compris le gouvernement fédéral, le secteur financier et les consommateurs. En mettant en place dès maintenant des politiques publiques, on renforcera la situation économique de la nation à l'avenir.

1 Statistique Canada. Indicateurs du secteur des ménages (tableau). Comptes du bilan national. Pas de date. Dernière mise à jour le 13 décembre 2010, statcan.gc.ca/daily-quotidien/100913/t100913a2-fra.htm (consulté le 26 janvier 2011).

2 Statistique Canada. Produit intérieur brut en termes de dépenses (trimestriel) (tableau). Tableaux sommaires. Pas de date. Dernière mise à jour le 6 janvier 2011, <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/gdps02a-fra.htm> (consulté le 26 janvier 2011).



Endettement des ménages canadiens

Depuis 2008, le secteur financier a connu une grande volatilité et des pressions considérables dans le monde entier. Alors que des pays et des institutions financières surendettés se sont effondrés sous le poids de dettes excessives, le Canada s'en est non seulement sorti, mais il est en plus devenu un exemple de responsabilité financière. La stabilité des banques, des entreprises et du gouvernement canadiens n'est cependant pas reflétée par les bilans financiers personnels des Canadiens.

La dette totale des ménages canadiens s'élève au triple de la dette nationale—plus de 1,5 billion de dollars au total.³ Pendant la récente crise économique, l'endettement des ménages a continué à augmenter au Canada, contrairement à ce qui s'est passé dans beaucoup d'autres pays, dont les États-Unis. Ces derniers mois, des organismes internationaux comme l'Organisation pour la coopération et le développement international (OCDE) ont publié des rapports sur l'augmentation sans précédent de l'endettement des ménages au Canada, un message auquel a fait écho le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney. En dépit des mises en garde, les Canadiens ont quand même dépensé plus pendant les fêtes en 2010 qu'en 2009, profitant des avantages offerts par des taux d'intérêt bas et de l'accessibilité du crédit.⁴

Les taux d'intérêt étant sur le point d'augmenter, il existe un risque financier réel pour les ménages canadiens qui se sont trop endettés. La vulnérabilité au niveau des ménages pourrait aisément entraîner un plus grand risque pour l'ensemble de l'économie. Les déclencheurs tels que les taux d'intérêt à la hausse signifient que plus d'argent ira au service des dettes individuelles. Non seulement, cela augmentera le risque de manquement aux obligations de rembourser mais, le PIB du Canada

étant pour la plus grande part lié aux dépenses de consommation, cela aura aussi un impact sur de nombreux secteurs de l'économie. Pour réduire ce risque, il faut que tous les principaux intervenants du système financier participent, y compris le gouvernement fédéral, le secteur financier et les consommateurs individuels.

Le Groupe de travail d'Action Canada sur l'endettement des ménages a étudié les possibilités de réduire la vulnérabilité financière nationale causée par des niveaux élevés d'endettement des ménages. Au terme de six mois de consultations avec des institutions financières, des conseillers en crédit, des représentants du gouvernement, des économistes et d'autres parties concernées, le Groupe de travail a préparé les recommandations ci-dessous pour tenter d'améliorer, au moyen des politiques, les pratiques financières exemplaires tant pour les emprunteurs que pour les prêteurs.

HISTOIRES VÉCUES DE VRAIES PERSONNES

Dans le but d'illustrer la situation d'endettement au Canada, des situations réelles rapportées par des conseillers en crédit sont décrites dans le présent document. Les noms des personnes et des lieux ont été changés.

LA GRANDE DÉCISION D'ANDREW ET PADMA

Andrew et Padma, jeunes mariés, vivent à London (Ontario). Lui est ingénieur et elle infirmière, et ils envisagent d'acheter leur première maison et d'avoir un enfant. Ils ont tous les deux un bon salaire, mais ils ont encore leur prêt étudiant à rembourser en plus d'un prêt-auto et leurs économies réunies sont d'un montant modeste. Ils ont été approuvés pour une hypothèque mais se sont rendu compte qu'il fallait tenir compte de bien plus que le prix de la maison avant de décider d'en acheter une. Le ratio d'endettement des propriétaires est quatre fois plus élevé que celui des locataires et Andrew et Padma ne sont pas les seuls à être confrontés à des décisions difficiles en ce qui concerne l'achat d'une maison.⁵

VOUS EN SAUREZ PLUS SUR ANDREW ET PADMA
EN CONSULTANT DEBTCRUNCH.CA

3 Indicateurs du secteur des ménages (tableau). Comptes du bilan national. Pas de date. Dernière mise à jour le 13 décembre 2010, statcan.gc.ca/daily-quotidien/100913/t100913a2-fra.htm (consulté le 26 janvier 2011).

4 Banque Scotia. « Les Canadiens continueront de dépenser plus pendant le temps des Fêtes en 2010 : sondage de la Banque Scotia », Groupe CNW, 16 décembre 2010, newswire.ca/en/releases/archive/December2010/16/c5827.html.

5 Meh, C.A., Y. Terajima, D.X. Chen et T. Carter. « Household debt, assets, and income in Canada: A microdata study », Banque du Canada, juin 2009, bankofcanada.ca/en/res/dp/2009/dp09-7.pdf

ÉLEVÉ SELON QUELLE MESURE?

En 2008, le ratio d'endettement des ménages canadiens par rapport à leurs actifs financiers était le plus élevé parmi les nations membres de l'OCDE.⁶ Pendant le troisième trimestre de 2010, pour la première fois depuis la fin des années 1990, il a été plus élevé qu'aux États-Unis, dépassant 1,5 dollar de dette pour chaque dollar de revenu.

LES ANNÉES PAS SI DORÉES QUE ÇA DE BETTY ET JOHN

Betty et John Cyr sont un couple âgé à la retraite de Saint John (Nouveau-Brunswick). Ils vivent de leurs modestes revenus de pension et ont du mal à joindre les deux bouts. Ayant eu des problèmes de santé imprévus qui leur ont coûté cher et devant aider financièrement la plus jeune de leurs enfants qui est revenue habiter avec eux avec ses enfants, Betty et John ont de plus en plus de difficulté à rembourser leur hypothèque. Près d'un quart des Canadiens arrivant à la retraite avec une hypothèque sur leur résidence principale, John et Betty ne sont pas seuls.⁷

VOUS EN SAUREZ PLUS SUR BETTY ET JOHN
EN CONSULTANT DEBTCRUNCH.CA.

POURQUOI CETTE AUGMENTATION?

L'augmentation de la dette des ménages canadiens est due pour une large part aux longues périodes où les taux d'intérêt étaient bas depuis la crise récente. Ils ont rendu plus gérable le fardeau que représentent à court terme des dettes comme les hypothèques, les marges de crédit personnelles, les crédits-bails automobiles et les prêts personnels. Être endetté est par ailleurs une notion que les Canadiens acceptent mieux qu'il y a une vingtaine d'années. De ce fait, ils considèrent comme normale l'accumulation de dettes élevées et ressentent moins l'urgence de rembourser ce qu'ils doivent. En même temps, les économies font moins partie de la culture qu'autrefois. L'effet net de ces changements a été profond. En résumé, alors qu'ils dépensaient

6 OCDE. Stat, sélection de données : Bilans financiers — non consolidés (graphique supérieur : SAF4LINC — prêts; graphique inférieur : SAF41LINC — prêts à court terme des ménages, SAFASNC — actifs financiers des ménages). Extrait du 15 janvier 2010.

7 Banque Royale du Canada. Sondage La retraite : mythes et réalités, avril 2010, rbc.com/nouvelles/2010/0426-debt.html.

autrefois leurs économies, de plus en plus, les Canadiens s'endettent à présent lorsqu'ils dépensent de l'argent.

POURQUOI L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EST UN PROBLÈME

Si les Canadiens profitent de l'accès au crédit avec des taux d'intérêt très bas, beaucoup survivent d'une paye à l'autre, des sommes importantes de leur revenu disponible allant au service de leurs dettes personnelles. En 2010, 59 % des Canadiens ont indiqué qu'ils auraient du mal à joindre les deux bouts, financièrement, si leur paie était retardée ne serait-ce que d'une semaine.⁸ En fait, un Canadien sur dix dit qu'il ne pourrait pas faire face à une dépense imprévue de 500\$.⁹ Fait encore plus perturbant peut-être : 63 % des Canadiens ont le sentiment que leur dette limite leur capacité d'atteindre leurs objectifs personnels et financiers—reprendre des études ou économiser pour leur retraite, par exemple.

Comme on prévoit une augmentation éventuelle des taux d'intérêt, les augmentations correspondantes des frais de services de la dette ajouteront aux difficultés financières de nombreux Canadiens. D'après une simulation de crise effectuée par la Banque du Canada, il suffirait d'une augmentation supplémentaire de 0,5 % seulement des taux d'intérêt pour que 1,1 million de ménages canadiens soient à risque de défaillance en ce qui concerne leurs prêts à la consommation et leurs dettes hypothécaires.¹⁰ Les augmentations projetées du revenu à court terme ne suffiront pas à compenser les augmentations anticipées des paiements pour le remboursement des dettes du fait de cette petite augmentation des taux d'intérêt.¹¹

8 Association canadienne de la paie (ACP). Sondage de la Semaine nationale de la paie de 2009 réalisé auprès des employés, 14 septembre 2009.

9 Association des comptables généraux accrédités du Canada. Où est l'argent aujourd'hui? L'endettement des ménages canadiens à l'aube de la reprise économique, mai 2010, cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2010-05_debt-consumption_f.pdf.

10 Banque du Canada. Revue du système financier, décembre 2009, bankofcanada.ca/fr/rsf/2009/rsf_1209.pdf (taux de défaillance de 25 %, ce qui est conforme aux données relatives aux taux de faillite).

11 Banque du Canada. Revue du système financier, décembre 2010, bankofcanada.ca/fr/rsf/2010/rsf_1210.pdf.



LE RISQUE POUR LE CANADA

Les hauts niveaux actuels d'endettement des foyers sont inquiétants à deux titres pour l'économie nationale. Il y a le danger d'une augmentation des cessations de paiement pour rembourser les dettes et des défaillances hypothécaires chez les ménages fortement endettés.

VINCENT ET SYLVIE - S'ENDETTER POUR RÉUSSIR

Vincent et Sylvie Bouchard sont un couple âgé de Lennoxville (Québec). Vincent a une petite entreprise à domicile de réparation d'ordinateurs et Sylvie travaille comme secrétaire dans une école. Vincent veut embaucher des employés et développer son entreprise qu'il installerait en dehors de chez lui. Sylvie et lui espéraient que leur banque leur permettrait d'emprunter une partie des fonds immobilisés dans leur maison pour développer leur entreprise, même si cela entraînerait une augmentation significative de leurs paiements mensuels pour rembourser leurs dettes. Vincent et Sylvie ne sont pas seuls. Les travailleurs indépendants canadiens ont l'un des plus hauts ratios de la dette au revenu. Ils sont de ce fait particulièrement sensibles aux chocs économiques et aux augmentations des taux d'intérêt.⁶

VOUS EN SAUREZ PLUS SUR VINCENT ET SYLVIE
EN CONSULTANT DEBTCRUNCH.CA

La deuxième inquiétude est que les ménages trop endettés réduisent considérablement leurs dépenses. Les dépenses personnelles pour des biens de consommation et des services représentant 58 % du PIB canadien¹², cela pourrait entraîner une crise économique « maison » au Canada. Combiné à des facteurs comme la diminution des dépenses dans le cadre des plans de stimulation économique, la stagnation économique aux États-Unis, la baisse des exportations liée à un dollar fort ou une réduction de la valeur des logements, cela pourrait avoir une incidence très néfaste sur l'économie canadienne.

12 Statistique Canada. Produit intérieur brut en termes de dépenses (trimestriel) (tableau). Tableaux sommaires. Pas de date. Dernière mise à jour le 6 janvier 2011. <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/gdps02a-fra.htm> (consulté le 26 janvier 2011).

LA NÉCESSITÉ D'AGIR MAINTENANT

« À long terme, nous devons payer nos dettes à un moment qui pourrait ne pas être pratique du tout pour notre survie. »

Norbert Wiener, *Progress and Entropy*

Les niveaux actuels d'endettement des ménages au Canada sont une source de stress financier tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Un effort concerté est nécessaire pour revenir à des niveaux plus gérables. Cela prendra du temps pour modifier les attitudes sous-jacentes et les comportements qui ont favorisé l'accumulation de dettes. Il est beaucoup plus facile de contracter des dettes que de les rembourser. En prenant des mesures énergiques dès maintenant, on pourra réduire progressivement les niveaux d'endettement et travailler sur les enjeux sous-jacents qui sont à la source du problème.

Les solutions proposées sont axées sur les deux principaux protagonistes des prêts et des remboursements—les emprunteurs et les prêteurs. Les recommandations pour les prêteurs, dans la première section intitulée *Code de conduite pour les prêts*, visent principalement à promouvoir l'élaboration et l'adoption de pratiques exemplaires pour les prêts, dans le but d'aider les consommateurs à faire des choix judicieux lorsqu'ils font des emprunts. Les recommandations pour les emprunteurs, dans la seconde section intitulée *Changer la culture des emprunts*, ont pour but d'aider les consommateurs à prendre davantage leurs responsabilités en ce qui concerne leur situation financière personnelle. L'intention est de changer la manière dont les choix en matière de crédit sont présentés aux consommateurs et de faire en sorte que ces derniers comprennent mieux l'impact que les dettes peuvent avoir sur leur solidité financière à long terme.

Dans les recommandations qui suivent, des rôles sont suggérés pour les principales parties concernées, y compris les ministères gouvernementaux et les organismes de réglementation, les institutions financières, les organismes de conseil en crédit et les citoyens canadiens. Il sera important de consulter plus avant ces intervenants pour s'assurer que les solutions proposées atteignent leur objectif qui est de réduire la vulnérabilité financière associée à l'endettement des ménages.

Solution 1 : Élaborer un Code de conduite pour les prêts

Le ministère des Finances, en collaboration avec les banques et institutions financières du Canada, devrait élaborer et mettre en œuvre une série de pratiques exemplaires pour les prêts, en mettant l'accent sur les moyens d'améliorer la capacité des consommateurs canadiens de gérer et de rembourser leurs dettes.

RAISON D'ÊTRE DU CODE

La mise en œuvre d'un *Code de conduite pour les prêts* (CCP) est recommandée pour promouvoir des normes qui permettraient de diminuer la vulnérabilité financière des emprunteurs fortement endettés et faire en sorte qu'ils comprennent mieux les risques potentiels que comportent hypothèques et dettes à la consommation. Le Code serait élaboré au moyen de consultations approfondies sous l'égide du ministère des Finances et avec la participation de toutes les principales parties concernées au sein du système financier canadien.

Le Code pourrait être conçu en s'inspirant du *Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit* récemment mis en application par le gouvernement fédéral. Dans un tel scénario, on demanderait à quiconque octroie ou assure des crédits d'adopter volontairement le Code. Parallèlement, le gouvernement fédéral du Canada déposerait une loi intitulée *Loi sur les meilleures normes pour les prêts* en vertu de laquelle le ministre des Finances pourrait, si nécessaire, réglementer la conduite des prêteurs et des assureurs crédits conformément aux principes du Code.

Cette législation élargirait en outre la mission de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) pour inclure la supervision des organismes et des assureurs de crédits afin de vérifier leur observation du Code et des réglementations mises en place avec la nouvelle Loi.

CHAMP D'APPLICATION

Seraient concernées par le Code les banques à charte, les banques étrangères autorisées et les sociétés de fiducie et de prêt, ainsi que les compagnies d'assurances étrangères qui offrent des crédits et des prêts au Canada. Les caisses populaires appliqueraient également le Code, même si leur participation serait volontaire, puisqu'elles ne sont pas soumises à la réglementation fédérale.

Les fournisseurs de crédit qui choisissent d'adhérer au Code se conformeraient aux politiques énoncées ci-dessous. Le Code serait incorporé, in extenso, dans les contrats, règles et réglementations essentielles des institutions financières.

RECOMMANDATIONS

Les cinq principaux domaines sur lesquels l'accent devrait être mis dans le Code sont les suivants : assortir les types de prêts aux plans de remboursement, utiliser des périodes d'amortissement plus conservatives, proposer des prêts fondés sur le besoin et non la capacité de payer, proposer des montants plus élevés comme option par défaut pour le remboursement des prêts, et reconnaître la sensibilisation financière comme une responsabilité sociale d'entreprise.



1. LES TYPES DE PRÊTS DEVRAIENT CORRESPONDRE AUX PLANS DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTEURS

PROBLÈME : Pour les marges de crédit personnelles, qui ont gagné en popularité, l'accent est mis sur le paiement des intérêts et non du principal emprunté.

Au cours des 20 dernières années, les marges de crédit personnelles ont été responsables de la quasi totalité de l'augmentation du montant de la dette des ménages au titre de la consommation. Du point de vue du consommateur, l'un des grands avantages des marges de crédit est le fait que, chaque mois, le titulaire n'a que les intérêts à payer et ne doit pas rembourser une partie du principal, ou alors une toute petite partie. Ceci lui permet de reporter le remboursement du principal et lui donne l'illusion que ce principal n'a pas forcément besoin d'être remboursé. Cela fait en outre courir d'avantage de risques financiers aux emprunteurs lorsque les taux d'intérêt augmentent.

MESURE À PRENDRE : Les fournisseurs de crédit devraient parler avec les emprunteurs de leur plan pour le remboursement du prêt au moment où le prêt leur est accordé mais aussi régulièrement par la suite. Les types de prêt recommandés devraient correspondre à leur stratégie de remboursement.

Pour ce qui est du crédit à la consommation, les marges de crédit personnelles ne devraient pas être proposées comme le type de prêt par défaut sans tenir compte du plan du consommateur pour rembourser le capital. Les fournisseurs de crédit devraient proposer divers types de prêts, comme des prêts à terme par exemple, pour aider les emprunteurs à rembourser leurs dettes selon l'échéancier qu'ils souhaitent.

IMPACT : Ce changement favoriserait la diligence raisonnable des fournisseurs de crédit pour ce qui est de veiller à ce que les emprunteurs aient un plan pour rembourser leurs prêts dans les meilleurs délais.

2. LES NORMES MINIMALES POUR L'ADMISSIBILITÉ À UNE HYPOTHÈQUE DEVRAIENT ÊTRE PLUS STRICTES

PROBLÈME : Les hypothèques représentent la plus grande composante de la dette de la majorité des ménages canadiens.¹³ Les polices d'assurance existantes, qui permettent des périodes d'amortissement plus longues et des versements initiaux moins importants, ont fait que les gens étaient admissibles pour des hypothèques d'un montant plus élevé et dépensaient donc davantage pour s'acheter un logement.¹⁴ L'effet indirect de l'accès des consommateurs à des hypothèques plus importantes est une inflation artificielle du marché et des logements moins abordables.

MESURE À PRENDRE : Le gouvernement fédéral devrait mettre en place des normes plus strictes pour l'admissibilité à un prêt hypothécaire tout en continuant de permettre les hypothèques avec de longues périodes d'amortissement.

On pourrait pour ce faire offrir un taux d'intérêt plus élevé ou des périodes d'amortissement plus courtes. Les paramètres régissant l'admissibilité seraient utilisés pour déterminer la valeur maximale de l'hypothèque que peut obtenir un consommateur. Si ce dernier optait alors pour une plus longue période d'amortissement, il ne serait pas admissible pour une hypothèque plus importante mais il pourrait réduire ses paiements mensuels en étalant le remboursement sur la période d'amortissement plus longue.

¹³ Banque du Canada. Revue du système financier, décembre 2010, bankofcanada.ca/fr/rsf/2010/rsf_1210.pdf.

¹⁴ Tversky, A. et D. Kahneman. « Judgment under uncertainty: Heuristics and biases », Science, no 185, 1974, p. 1124-1130.

Solution 1 : Élaborer un Code de conduite pour les prêts

IMPACT : Des critères d'admissibilité plus stricts pour les hypothèques auraient un impact direct sur les consommateurs en réduisant la valeur totale des hypothèques auxquelles ils ont droit et, par extension, réduirait le montant total de leur dette. En conservant l'option d'assurer l'hypothèque avec des périodes d'amortissement plus longues, les consommateurs pourraient, s'ils le souhaitent, faire des paiements mensuels plus petits.

Ils se protégeraient ainsi contre des chocs financiers comme une augmentation des taux d'intérêt et conserveraient un revenu disponible plus important pour contribuer à l'économie. Au niveau macro-économique, cela entraînerait en outre une correction de l'inflation artificielle du marché de l'habitation et rendrait les logements plus abordables. Ces mesures pourraient être prises progressivement pour que la correction se fasse moins brutalement.

3. DES MONTANTS PLUS ÉLEVÉS DEVRAIENT ÊTRE L'OPTION PAR DÉFAUT POUR LES REMBOURSEMENTS

PROBLÈME : Les montants minimum pour les paiements pour les marges de crédit personnelles, même lorsqu'elles incluent une petite portion du principal, n'encouragent pas le remboursement prompt de la somme due. Les consommateurs ayant tendance à se baser sur les montants suggérés pour les remboursements, ou sur les options par défaut, ils ne progressent peut-être pas autant qu'ils le pourraient dans le remboursement de leurs dettes.

MESURE À PRENDRE : Dans le cas de prêts ouverts ou de prêts à taux variable, y compris les cartes de crédit et les marges de crédit personnelles, les options de paiements plus élevés devraient être proposées explicitement, au lieu d'indiquer seulement le paiement minimum. Les remboursements d'un montant plus élevé devraient être l'option par défaut, ce qui encouragerait les consommateurs à rembourser le principal dans les meilleurs délais.

IMPACT : Selon des recherches récentes en économie comportementale, les consommateurs sont fortement influencés par la première option qui leur est proposée.¹⁵ Même lorsque les enjeux sont majeurs, comme lorsqu'il s'agit de décider du montant de paiements mensuels, la plupart d'entre eux choisissent la première option proposée. Lorsqu'on leur présente explicitement un montant moyen ou élevé comme option par défaut pour le remboursement, il est plus probable que les consommateurs remboursent des montants plus importants de leurs dettes et réduisent ainsi plus rapidement l'endettement de leur ménage. Il est important qu'ils puissent abandonner l'option des paiements plus élevés s'ils le souhaitent, pour ne pas que leurs choix en tant que consommateurs soient limités.

15 Thaler, Richard H., Cass R. Sunstein et John P. Balz. « Choice Architecture », 2 avril 2010, disponible sur SSRN à <http://ssrn.com/abstract=1583509>



4. LES MONTANTS DES PRÊTS ACCORDÉS DEVRAIENT ÊTRE FONCTION DES BESOINS, PAS DE LA CAPACITÉ DE PAYER

PROBLÈME : Le montant des marges de crédit personnelles ou des cartes de crédit proposées aux consommateurs est fonction de leur capacité d'amortir leur dette, pas de leur besoin réel ou de leur appétit en matière de crédit, ceux-ci étant souvent bien inférieurs au montant proposé.

Au cours des dix dernières années, les organismes canadiens de crédit sont devenus moins agressifs dans leur marketing et leur promotion des crédits accordés. Ils ont ainsi fixé des limites pour les prêts et les cartes de crédit existants et pour la proposition de crédits dépassant les montants demandés par les emprunteurs. Même si ces derniers sont en mesure de rembourser et d'utiliser ces fonds supplémentaires prêtés, ces pratiques peuvent encourager les Canadiens à utiliser une plus grande partie des fonds disponibles et à augmenter ainsi leur endettement, avec les risques que cela comporte en cas d'augmentation des taux d'intérêt.

MESURE À PRENDRE : Les restrictions devraient être imposées aux fournisseurs de crédit en ce qui concerne l'approbation de nouveaux types de crédits ou d'augmentations des crédits existants sans demande explicite des emprunteurs. Par ailleurs, ils ne devraient pas avoir le droit de proposer plus de crédit que demandé.

IMPACT : Ces changements protégeront les Canadiens qui, ainsi, ne feront pas l'objet de pressions ou d'influences pour s'endetter plus que nécessaire. Les restrictions mettront plus particulièrement les groupes les plus vulnérables de la société à l'abri d'un endettement excessif.

5. LA SENSIBILISATION FINANCIÈRE DEVRAIT ÊTRE INCLUSE DANS LES POLITIQUES DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

PROBLÈME : Les politiques actuelles de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) des institutions financières ne parlent pas explicitement des responsabilités envers les consommateurs.

MESURE À PRENDRE : Les fournisseurs de crédit devraient inclure explicitement la promotion de la sensibilisation financière des consommateurs dans ses politiques de RSE. On trouvera plus de détails sur des exemples de politiques de RSE qui pourraient avoir un impact direct sur les niveaux d'endettement des ménages au Canada dans la section intitulée *Changer la culture de l'emprunt* du présent document.

IMPACT : Il est démontré que la promotion de la sensibilisation financière a un impact sur le recours au crédit et sur la gestion de ce dernier par les particuliers et qu'elle réduit la vulnérabilité des ménages du fait d'un endettement excessif ou du manque d'économies.¹⁶ Les fournisseurs de crédit continuent d'être le principal point de contact pour les consommateurs souhaitant recevoir des conseils financiers sur les prêts et l'épargne. L'inclusion de la sensibilisation financière comme aspect spécifique et explicite de la RSE permettra aux consommateurs de savoir clairement que les institutions financières se soucient de leur bien-être et sera propice à de bonnes pratiques en ce qui concerne les prêts au sein des institutions financières.

16 Retirement Commission. Annual Report, 2010. retirement.org.nz/files/file/AR-RC-2010.pdf

Solution 2 : Modifier la culture en ce qui concerne les emprunts

Sous l'égide du ministère fédéral des Finances, une campagne de sensibilisation du public devrait être entreprise pour sensibiliser davantage les Canadiens aux questions financières et les encourager à réduire le niveau d'endettement des ménages. Les fournisseurs canadiens de crédit devraient concevoir et mettre en œuvre des outils plus sophistiqués et novateurs en matière de crédit et d'épargne afin d'aider les consommateurs à gérer leur dette et à faire des économies.

RAISON D'ÊTRE

Au lieu de dépenser leurs économies, les Canadiens accumulent des dettes de plus en plus importantes. Le niveau d'endettement des ménages ne cesse d'augmenter alors que le taux d'épargne continue de baisser. Dans les recommandations pour *Modifier la culture en ce qui concerne l'emprunt*, l'accent est mis sur des mesures qui aideront à changer la culture qui gouverne les attitudes et les pratiques des Canadiens lorsqu'il s'agit de recourir au crédit et d'accumuler des dettes.

Le 26 juin 2009, le ministre des Finances a annoncé la création du Groupe de travail sur la littératie financière (GTLF) qui a pour mandat d'aider à créer une stratégie nationale cohérente pour appuyer les initiatives visant à améliorer l'éducation financière partout au Canada. En s'inspirant des « pratiques exemplaires » à travers le monde, et en prenant appui sur les initiatives déjà en place au Canada, le GTLF préparera un plan d'action concret pour renforcer la littératie financière.

Le GTLF jouera un rôle important pour aider les Canadiens à devenir des consommateurs, des investisseurs et des épargneurs plus savants. Le Groupe de travail d'Action Canada sur l'endettement des ménages appuie cette approche et propose des recommandations précises dans ce domaine. Les recommandations proposées ont pour but d'augmenter la sensibilisation aux coûts et responsabilités qui vont de pair avec le crédit, afin d'encourager les Canadiens à faire baisser les niveaux actuels d'endettement des ménages et de promouvoir l'épargne et les investissements pour accroître la sécurité financière.

CHAMP D'APPLICATION

Les mesures recommandées pour modifier la culture sont le fruit de consultations avec des banques à charte, des associations de conseil en crédit, des émetteurs de cartes crédit et le gouvernement au Canada. Elles tiennent compte de l'évolution des pratiques et des attitudes des consommateurs à l'égard de l'emprunt et de l'endettement ainsi que des préoccupations et des contraintes des principales parties concernées. Le but est d'encourager une modification du comportement des consommateurs canadiens en ce qui concerne les produits financiers sans pour autant limiter leurs options ou leur accès aux services financiers.

COMMENT MODIFIER LA CULTURE

1. INTÉRESSER DAVANTAGE LE PUBLIC AU MOYEN D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION NATIONALE

PROBLÈME : Souvent l'éducation ne suffit pas pour changer le comportement des consommateurs. Une plus grande exposition, en temps opportun, aux messages clés peut les aider à penser davantage aux bonnes pratiques financières et à modifier de ce fait la manière dont ils gèrent leur crédit et leurs économies.

MESURE À PRENDRE : Sous l'égide du ministère fédéral des Finances, une campagne à plusieurs volets devrait être entreprise pour sensibiliser davantage les Canadiens à l'importance d'une gestion prudente de leurs dettes et de leurs économies. Dans l'idéal, cette campagne ciblerait tout particulièrement les groupes vulnérables, comme les étudiants, les jeunes ménages, les nouveaux propriétaires fonciers potentiels, les personnes âgées et les propriétaires de petites entreprises.



Des outils appuyant les messages clés de la campagne et permettant aux gens de calculer le montant total de leurs dettes, le taux d'intérêt moyen, l'amortissement et leurs paiements mensuels pourraient être offerts en ligne ainsi que sous d'autres formes accessibles. Ils pourraient être accompagnés de recommandations sur les meilleures manières de gérer les dettes et les économies, en fonction de l'information fournie.

IMPACT : Une exposition accrue aux messages clés au sujet de la dette des ménages aidera à éveiller l'intérêt du public canadien pour les moyens d'améliorer la gestion de leurs finances personnelles. Cette recommandation s'inspire d'une campagne similaire en Nouvelle-Zélande, appelée *Get Sorted*, qui a considérablement modifié les comportements en matière d'emprunt. Des études ont montré que, sous l'effet de la campagne, les ménages ont augmenté leurs économies nettes, moins utilisé leur carte de crédit et changé leur attitude à l'égard du recours à l'endettement.¹⁷ L'impact de cette intervention est manifeste, 20 % des Néo-zélandais ayant utilisé les outils financiers de *Get Sorted*.¹⁸

Pour illustrer la façon dont les médias culturels peuvent avoir un impact sur le degré de sensibilisation des spectateurs, le Groupe de travail sur l'endettement des ménages a produit une vidéo de 60 secondes sur l'endettement des ménages canadiens. On peut la visionner sur le site Web du Groupe de travail à debtcrunch.ca.

Les principaux fournisseurs de crédit et institutions financières du Canada devraient participer à la mise en œuvre et au financement d'une campagne de ce type, en partenariat avec le ministre des Finances. Ces mesures viendraient compléter le travail et les recommandations du GTLF.

17 Retirement Commission. Annual Report, 2010, retirement.org.nz/files/file/AR-RC-2010.pdf

18 retirement.org.nz/webfm_send/-retirement-files-Media-Publications-Helping-NZrs%20-Dec08.pdf

2. PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'AUTORÉGULATION

PROBLÈME : Le manque général de sensibilisation pour tout ce qui concerne les décisions et transactions financières quotidiennes est dangereux pour le bien-être financier des consommateurs. Ces derniers se comportent en effet différemment lorsqu'ils ont recours au crédit plutôt qu'à leurs économies pour faire des achats,¹⁹ faisant les plus gros achats à crédit sans avoir le sentiment que de l'argent « sort de leur poche ».

MESURE À PRENDRE : Des outils financiers faciles à utiliser et sensibilisant les Canadiens à la gestion des dépenses et des économies devraient être créés. Ces outils d'autorégulation pourraient inclure des produits financiers comme des cartes de crédit contrôlées par les consommateurs qui leur permettraient de s'auto-imposer des limites ou de s'envoyer des messages-textes de rappel par téléphone, des cartes de débit permettant de « mettre la monnaie de côté » pour encourager l'épargne d'une petite somme à chaque achat et des systèmes de suivi des finances. Diverses institutions financières canadiennes et étrangères utilisent déjà des outils de ce type. Le Groupe de travail sur l'endettement des ménages en appelle aux institutions financières et aux fournisseurs de crédit canadiens pour qu'ils élaborent des outils plus sophistiqués et novateurs pour aider les consommateurs à gérer leurs dettes et à modifier leur comportement en matière d'épargne. Ils devraient faire preuve de créativité pour élargir les politiques de RSE afin de promouvoir la sensibilisation des consommateurs aux questions concernant les finances des ménages.

IMPACT : Ces mesures aideraient les Canadiens à gérer leurs dettes au moyen d'outils et de produits financiers novateurs. En les utilisant, les consommateurs gèreraient leurs finances de manière plus réfléchie et adopteraient des comportements financiers plus prudents. Il s'agirait de mesures volontaires pour apporter un soutien aux ménages qui essaient de faire des choix financiers plus judicieux.

19 Prelec, D, et G. Loewenstein. « The red and the black: Mental accounting of savings and debt », *Marketing Science*, vol. 17, no 1, 1998.

Un appel à l'action

En cette période de turbulences financières, les choix économiques des Canadiens peuvent avoir des conséquences dramatiques pour l'avenir. Comme l'a fait observer Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada, « Cela ne peut pas continuer... Si les prix des actifs peuvent fluctuer, l'endettement, lui, est appelé à perdurer ». ²⁰ Les solutions recommandées aideront la nation à réduire la vulnérabilité causée par des niveaux élevés d'endettement des ménages.

Avec le *Code de conduite pour les prêts*, les institutions peuvent promouvoir un recours au crédit favorisant une plus grande autonomie, faire preuve de leadership en matière d'innovation au niveau des produits et conserver leur position de chefs de file mondiaux dans leur domaine. En *modifiant la culture en ce qui concerne les emprunts*, on peut encourager les consommateurs à créer des ménages plus solides financièrement et à mettre leur famille à l'abri des turbulences et des chocs économiques.

Nous avons la possibilité d'améliorer le bien-être financier de la nation. Pour ce faire, toutes les parties doivent s'atteler ensemble à la construction d'un Canada plus fort avec des citoyens qui jouissent d'une bonne sécurité financière, tout en assurant notre prospérité actuelle et future.

²⁰ Carney, Mark. Les enjeux actuels relatifs aux finances des ménages, le 16 décembre 2009, disponible sur banqueducanada.ca/fr/discours/2009/disc161209.html

Au sujet des Fellows

DEREK DUNFIELD est chercheur invité en économie comportementale à la Sloan School of Management au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

KULVIR SINGH GILL travaille actuellement comme conseiller en gestion et est co-fondateur de la banque d'alimentation Seva à Mississauga. Il travaillait auparavant pour une des grandes compagnies minières du Canada.

TIARA LETOURNEAU est gestionnaire de comptes commerciaux pour les marchés autochtones pour l'une des plus importantes institutions financières au Canada. Elle travaillait auparavant dans les domaines du développement international et de la microfinance.

SCOTT ROBERTSON RN est chef territorial des soins infirmiers pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et fait partie des Infirmières conseillères principales de Santé Canada.

DR SAMIR SINHA est chef du Service de gériatrie aux hôpitaux Mount Sinai et University Health Network à Toronto et professeur de médecine adjoint à l'Université de Toronto.

SUZANNE VON DER PORTEN est étudiante au doctorat au département d'études sur l'environnement et les ressources et chercheuse pour le Environment Water Policy and Governance Group à l'Université de Waterloo ainsi que pour Social Innovation Generation, aussi à l'Université de Waterloo.

RAE HULL, CONSEILLÈRE D'ACTION CANADA a occupé des postes de création et de direction de haut niveau dans la radiodiffusion et les médias numériques au Canada, travaillant récemment pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à la création d'une série de programmes public interactifs novateurs dans le cadre de l'Olympiade culturelle.



DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME 2010-2011, ACTION CANADA A DEMANDÉ AUX FELLOWS DE SE PENCHER SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES QUE LE CANADA POURRAIT ADOPTER POUR S’AFFIRMER COME UNE NATION FORTE. CECI A AMENÉ SIX DES FELLOWS, DES LEADERS NATIONAUX ÉMERGEANTS, À FORMER LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L’ENDETTEMENT DES MÉNAGES CANADIENS. LE PRÉSENT RAPPORT EST LE FRUIT DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL POUR TENTER D’AIDER À RÉSOUDRE CE QUI A ÉTÉ IDENTIFIÉ COMME L’UNE DES PLUS GRANDES MENACÉS POUR L’ÉCONOMIE CANADIENNE D’AUJOURD’HUI.

LE PRÉSENT PROJET A ÉTÉ ENTREPRIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION CANADA. LA FONDATION ACTION CANADA, FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM D'ACTION CANADA (WWW.ACTIONCANADA.CA), EST UN ORGANISME DE BIENFAISANCE ENREGISTRÉ AVEC POUR MISSION DE RENFORCER LE LEADERSHIP POUR L'AVENIR DU CANADA. NI LE CONTENU NI LES CONCLUSIONS DE LA PRÉSENTE PUBLICATION NE SONT APPUYÉS OU APPROUVÉS PAR LA FONDATION ACTION CANADA, ACTION CANADA OU LE GOUVERNEMENT DU CANADA.